

COMMUNE DE PEZOU

MAIRIE - 1 rue du Perche 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69. - 📠 02.54.23.62.40.

E-mail : commune.pezou@orange.fr - Site officiel : www.pezou.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

LOCATION DE LA SALLE PAUL MARTINET

La commune se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



ADRESSE MAIL :

MANIFESTATION ENVISAGEE :

NOMBRE DE PERSONNES :

DATE ET HEURES PRECISES DE RESERVATION :

DATE ET HEURE DE L'ETAT DES LIEUX ET DE LA REMISE DES CLES

Avant manifestation :

Après manifestation :

SOUHAITEZ-VOUS LA VAISSELLE

: Oui

Non

QUANTITE SOUHAITEE :

LOCAUX UTILISES

HALL + VESTIAIRE + BAR

GRANDE SALLE + SCENE + LOGES €

VIDEO-PROJECTEUR €

CUISINE €

SUPPLEMENT €

RABAIS €

TOTAL

.....€

La réservation n'est effective qu'à réception du chèque d'acompte de 30 % (sauf pour les associations pezoviennes lois 1901)

Je m'engage à respecter le règlement intérieur, les consignes de sécurité, à ne pas dégrader les locaux et à laisser les lieux en leur état d'ordre et de propreté, à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile lors de la remise des clés avec un chèque de caution d'un montant de 700 €. Le solde et la participation pour vaisselle cassée ou perdue sont à régler lors de l'état des lieux de sortie.

Si un contretemps m'empêche de maintenir ma réservation, je m'engage à en tenir la Mairie de Pezou informée au moins 2 mois avant la date retenue sous peine de perdre l'acompte versé à la réservation.

A Pezou, le

EXEMPLAIRE A RENVOYER SIGNE

SIGNATURE du loueur,

REGLEMENT					
ACOMPTE	CHEQUE N°	MONTANT	Bordereau n°	Titre n°	DATE
SOLDE	CHEQUE N°	MONTANT	Bordereau n°	Titre n°	DATE

COMMUNE DE PEZOU

MAIRIE - 1 rue du Perche 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69. - 📠 02.54.23.62.40.

E-mail : commune.pezou@orange.fr - Site officiel : www.pezou.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

LOCATION DE LA SALLE PAUL MARTINET

La commune se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



:

ADRESSE MAIL :

MANIFESTATION ENVISAGEE :

NOMBRE DE PERSONNES :

DATE ET HEURES PRECISES DE RESERVATION :

DATE ET HEURE DE L'ETAT DES LIEUX ET DE LA REMISE DES CLES

Avant manifestation :

Après manifestation :

SOUHAITEZ-VOUS LA VAISSELLE

: Oui

Non

QUANTITE SOUHAITEE :

LOCAUX UTILISES

HALL + VESTIAIRE + BAR

GRANDE SALLE + SCENE + LOGES €

VIDEO-PROJECTEUR €

CUISINE €

SUPPLEMENT €

RABAIS €

TOTAL

.....€

La réservation n'est effective qu'à réception du chèque d'acompte de 30 % (sauf pour les associations pezoviennes lois 1901)

Je m'engage à respecter le règlement intérieur, les consignes de sécurité, à ne pas dégrader les locaux et à laisser les lieux en leur état d'ordre et de propreté, à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile lors de la remise des clés avec un chèque de caution d'un montant de 700 €. Le solde et la participation pour vaisselle cassée ou perdue sont à régler lors de l'état des lieux de sortie.

Si un contretemps m'empêche de maintenir ma réservation, je m'engage à en tenir la Mairie de Pezou informée au moins 2 mois avant la date retenue sous peine de perdre l'acompte versé à la réservation.

A Pezou, le

EXEMPLAIRE A CONSERVER

SIGNATURE du loueur,